tenue sous la présidence de Monsieur COTTE, assisté(e)

de Madame LEPERS DELEPIERRE et Madame LE CLOIREC, Conseillères

En présence de Monsieur VANDENBERGHE, Rapporteur public

Madame LEJEUNE, Greffière

11 heures 00

01) **DOSSIER N° 2409729** **RAPPORTEURE: Madame Laëtitia LEPERS DELEPIERRE**

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision implicite du préfet du Nord portant refus de délivrance d'un titre de séjour.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître VERHAEGEN Zoé (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

02) **DOSSIER N° 2508975** **RAPPORTEURE: Madame Laëtitia LEPERS DELEPIERRE**

Titre de l'affaire Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 3 juin 2025 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours, fixant le pays de destination et portant interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an. Nationalité : algérienne.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître VERHAEGEN Zoé (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

03) **DOSSIER N° 2504708** **RAPPORTEURE: Madame Laëtitia LEPERS DELEPIERRE**

Titre de l'affaire Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 10 avril 2025 portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours, fixant le pays de destination de la mesure d'éloignement et interdisant le retour sur le territoire français pour une durée de deux ans. Nationalité tunisienne.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître BOUHAJJA Mouna (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

11 heures 00

05) **DOSSIER N° 2507360** **RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC**

Titre de l'affaire Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral en date du 1er juillet 2025 portant refus de séjour assorti d'une obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours et fixant le pays de destination. Nationalité tunisienne.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LHONI Murielle (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

06) **DOSSIER N° 2507664** **RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC**

Titre de l'affaire Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral prononcé le 20 juillet 2025 par le préfet du Pas-de Calais portant obligation de quitter le territoire français sans délai de départ volontaire, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pour une durée d'un an

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître NAVY Sanjay
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet

07) **DOSSIER N° 2508236** **RAPPORTEUR: Monsieur Olivier COTTE**

Titre de l'affaire Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2024 portant refus de séjour assorti d'une obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours et fixant le pays de destination. Nationalité marocaine.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS

11 heures 00

08) **DOSSIER N° 2508432** **RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC**

Titre de l'affaire Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral en date du 17 décembre 2024 portant refus de séjour assorti d'une obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours et fixant le pays de destination. Nationalité congolaise

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
Observateur	PREFECTURE DE L'YONNE	

09) **DOSSIER N° 2508930** **RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC**

Titre de l'affaire Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 23 mai 2025 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français sans délai de départ volontaire, fixant le pays de destination et portant interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an. Nationalité : algérienne.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

10) **DOSSIER N° 2604936** **RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC**

Titre de l'affaire Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 20 avril 2026 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours, fixant le pays de destination de la mesure d'éloignement et interdisant le retour sur le territoire français pour une durée d'un an. Nationalité guinéenne.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître BASILI Luc (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS

Arrêté le 22/10/2026

Le président du tribunal